Conseil des droits de l’homme

27e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Inde**

Genève, le 4 mai 2017

Déclaration de la Suisse

Monsieur le président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation indienne et la remercie pour la présentation de son rapport.

La Suisse est préoccupée par les restrictions croissantes imposées par le gouvernement indien aux acteurs de la société civile, y compris ceux de minorités religieuses, et à leurs activités. **La Suisse recommande à l’Inde de lever les restrictions ou obstacles juridiques au travail des personnes et associations de la société civile, et d’assurer qu’elles puissent exercer leurs activités légitimes sans risque d’être sujetes à des représailles.**

La Suisse déplore l’absence, dans de nombreux cas, d’enquêtes et de condamnations actuellement autorisées par la législation indienne en matière de sécurité intérieure. **La Suisse recommande à l’Inde de réviser la loi relative aux pouvoirs spéciaux des forces armées pour la rendre conforme aux obligations du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, afin de lutter contre l’impunité.**

Je vous remercie.